

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports
Service des Sports
04 13 31 96 96

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA**

OBJET : Aide au développement du sport départemental : manifestations 6 ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux sports, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département renouvelle son aide à la mise en place de manifestations sportives.

Les associations sportives du département, affiliées à une fédération sportive agréée, et ayant au moins une année d'existence au moment du dépôt de la demande, peuvent bénéficier d'une subvention d'aide à l'organisation de manifestations sportives de niveau national ou international, ou ayant un budget supérieur ou égal à 30 000 €

Ces événements sportifs majeurs participent à la promotion et à la dynamique de notre territoire en accueillant l'élite sportive mais également des pratiquants et un public nombreux.

Ainsi, 10 subventions pour un montant total de 129 000 € sont proposées et présentées dans le tableau annexé, intitulé : manifestations sportives - CP du 18 octobre 2019.

Les subventions seront versées à la présentation d'un compte rendu moral et financier.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL